## VIDE GRENIERS – LES PUCES DES PUCES

L'association La Ruche du Comminges, 980 carrère de Montaroudan, 31160 Rouède, vous propose un vide-greniers de 10h00 à 15h00, à 31160 Aspet, le DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2025.

•Réservé aux particuliers non professionnels, de tout âge.
•Pas de véhicules sur les emplacements (parking pour les exposants).
•Installation de 8h30 à 10h00 uniquement.
•Droit d'inscription fixé à 2,00 € le mètre linéaire sans table, ou 2,50 € le mètre linéaire avec table(s), (non remboursable sauf en cas d'annulation par l'organisateur). Merci de préparer votre règlement sur place.
•Minimum de 2 mètres linéaires par exposant.
•Tout emplacement devra être laissé aussi propre qu'à l'arrivée.
•Les invendus seront remportés et non déposés autour ou dans les conteneurs à ordures ménagères.
•L'association La Ruche se réserve le droit de refuser un exposant s'il estime que la vente du produit fait tort à l'organisateur.
•L'exposant s'engage à fournir tous documents nécessaires à son inscription et à respecter les consignes et les dispositions prises par les organisateurs. Pour tout renseignement supplémentaire ou demande spéciale, merci de nous contacter au 06 42 88 56 20 (Whatsapp ou téléphone), ou par mail: asso@larucheducomminges.fr.

**********

VIDE GRENIERS << LES PUCES DES PUCES >> 30 novembre 2025, de 10h00 à 15h00, à Aspet

## Bulletin d'inscription avec attestation – à remplir LISIBLEMENT

Nom – Prénom : _____
Né(e) le : _____à _____Département _____
Adresse : _____
Téléphone : _____Courriel : _____(Utilisé pour toute correspondance)

Je déclare sur l'honneur :
❑ Être un particulier non professionnel.
❑ Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L.310-2 du Code du Commerce).
❑ Ma non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code Pénal).
❑ M'engager à déballer sur l'emplacement qui m'aura été attribué à mon arrivée (et de ne pas déballer sur les parties privées des propriétés).
❑ Ne pas déposer ou laisser de déchets autour ou à l'intérieur des conteneurs ou à tout autre endroit.

Installation :
❑ J'utiliserai : ❑ des tables à moi ❑ une tonnelle à moi ❑ des tables sur place (+ 0,50 €)
❑ Je réserve un emplacement de _____ mètre(s) linéaire (avec une profondeur maximum de 2,5 m) au prix de 2 € le m/l soit _____(2 m minimum). Prix avec table 2,50 € le m/l soit _____(2 m minimum).
Règlement sur place par chèque bancaire à l'ordre de l'association La Ruche, Rouède.

Fait à _____ le _____

Signature :

**Coupon à retourner accompagné d'une copie de votre pièce d'identité (obligatoirement) avant le 23 novembre 2025**, à l'adresse mail suivante : asso@larucheducomminges.fr. Au-delà de cette date, les emplacements seront attribués selon disponibilité. Vous recevrez la confirmation de votre participation par mail. Règlement sur place par chèque ou en espèces. Contact par téléphone/Whatsapp : 06 42 88 56 20. Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.